

Un conciliateur de Justice au service des habitants de Courtisols et du secteur de l'ancien canton de Marson



Le conciliateur de Justice Jacques DEBROYE

***Une fois par mois, tous les habitants de Courtisols et du secteur de
l'ancien canton de Marson peuvent bénéficier d'un service de
conciliation juridique proposé par
Jacques DEBROYE
en la Mairie de Courtisols***

Permanences

LE JEUDI 25 avril 2019

de 9h00 à 12h00

(Uniquement sur rendez-vous)

Toutes les personnes souhaitant rencontrer
le conciliateur de Justice doivent s'adresser au

SECRETARIAT DE LA MAIRIE DE COURTISOLS au 03.26.66.60.13
pour prendre un rendez-vous